

Une cérémonie de citoyenneté pour les jeunes électrices et électeurs

La Ville de Colomiers sensibilise ses futurs électeurs et électrices aux droits et devoirs du citoyen, en leur remettant leur carte d'électeur et le livret du citoyen lors d'une cérémonie officielle. Le mercredi 22 mai 2024 à 12h30, Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, accueillera les jeunes Columérines et Columérins nouvellement inscrits sur les listes électorales. Lors de cette cérémonie, ils recevront leur carte d'électeur et le livret du citoyen. Ils seront également sensibilisés aux droits et devoirs du citoyen.

« Accéder au droit de vote est un symbole fort, car il garantit le bon fonctionnement de notre République et de notre démocratie. Nos jeunes Columérines et Columérins construiront la nation de demain, en exprimant leurs choix en toute liberté. À l'approche du scrutin européen, c'est une façon de les impliquer dans les décisions concernant notre devenir commun. » déclare Mme Karine Traval-Michelet.

Cette remise de cartes d'électeurs officielle concerne 452 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 15 avril 2023 et le 22 mai 2024. Les membres du Conseil municipal leur remettront en main propre leur carte d'électeur et un livret du citoyen. Comme le prévoit l'article R24-1 du Code électoral, cette cérémonie se déroulera en présence des représentants des autorités composant la Commission administrative de révision des listes électorales, à savoir la Préfecture et le Tribunal judiciaire.

Renseignements : Mairie de Colomiers – 05 61 15 24 48

CONTACT

Dimitri Foltran — Direction de la communication
05 61 15 24 42 · dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr